

LE

PETIT FURGARAT

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE LA COMBE DE LANCEY



LA COMBE
DE LANCEY

A VOS AGENDAS !

2024

4^{ÈME} TRIMESTRE

- ◆ **13 octobre** : Fête des pommes - Place du Boÿs - Comité des fêtes
- ◆ **9 novembre** : Concours de Belote - Salle des fêtes - Club de la Grande Lance
- ◆ **11 novembre** : Cérémonie - Place du Boÿs - 11h
- ◆ **29 novembre** : Soirée œnologie - salle des fêtes - Les petits combois
- ◆ **1^{er} décembre** : Thé dansant - Salle des fêtes - Club de la Grande Lance
- ◆ **13 décembre** : Marché de Noël - Place du Boÿs - Les petits combois
- ◆ **décembre** : Visite du Père Noël - Comité des fêtes

ANTENNE CROIX DE REVOLLAT

Le service du Département nous informe que les travaux d'électrification du pilône installé à la Croix de Revollat auront lieu fin novembre. La mise en service de l'antenne est prévue pour la fin de l'année.

Edito : le mot du Maire

On pourrait penser que nous ne savons parler que de la pluie et du beau temps, comme dit le dicton, pour parler de tout et de rien; mais il n'en n'est rien ! Nos précédents Furgarats évoquent très régulièrement la météo mais c'est pour parler des dommages subis par notre commune. dus, tantôt par la sécheresse, tantôt par les fortes précipitations.

Ce qui s'est produit le 25 juin dernier, relève d'une catastrophe naturelle pour laquelle nous sommes toujours en attente de l'arrêté préfectoral qui fait suite au rapport du RTM (Restauration des Terrains en Montagne). Les travaux qui en découlent ont été évalués à 180 000 € HT.

La participation du Département pourrait donc varier selon la délivrance ou non de cet arrêté, sachant qu'il peut également avoir un intérêt pour les particuliers, envers leurs assurances.

En effet, certains administrés du Mas Montacol et de La Rue ont été sérieusement touchés. J'en profite pour remercier chaleureusement tous les habitants, agents, élus qui sont venus le soir même prêter main forte afin de déblayer et évacuer l'eau et les gravats. Les services RTM, Départementaux et les entreprises locales ont été, de leur côté, dès le lendemain, très réactifs.

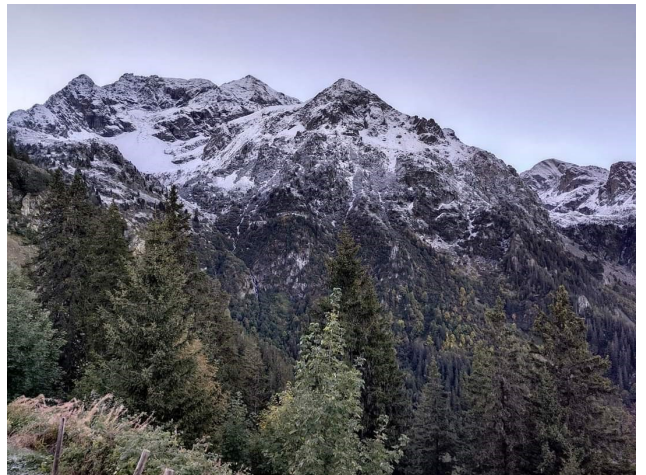
Vous avez été destinataires d'un document vous informant de la démarche communale proposée par le Département, visant à sauvegarder les terrains agricoles de façon pérenne, appelée PAEN (Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains). Rappelons que ces terrains sont de toute façon déjà classés en zone agricole ou naturelle au PLU. Les réunions publiques du 8 et 15 octobre ainsi que l'enquête publique qui aura lieu le samedi matin 17 novembre pourront apporter des précisions aux personnes qui le souhaitent.

Enfin, outre les travaux listés en page suivante, l'aménagement du site de la Croix de Revollat en cours, constituera, avec le parc du château, un deuxième lieu public qui pourra accueillir en toute sérénité les combois souhaitant profiter de ces sites panoramiques.

Pour célébrer l'automne, je vous invite à venir retrouver le comité des fêtes, grand organisateur de la fête des pommes, sur la place du Boys, le DIMANCHE 13 OCTOBRE à partir de 11h.

Bel automne à tous !

*Le Maire de la Combe de Lancey,
Régine Villarino*





NUMÉROS UTILES

Chute d'arbre, de pierre ou tout autre évènement sur route départementale, seule la gendarmerie peut déclencher une intervention des services départementaux.



Domène : 04 76 77 24 46
Villard-Bonnot :
04 76 71 42 18

COUPURE D'EAU



Route communale coupée



Astreinte : 06 30 91 16 42
Mairie : 04 76 71 40 96



ENEDIS Dépannage :
09 726 750 38

EN BREF !



En 2025, notre commune devra réaliser le recensement de sa population. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **16 janvier 2025**

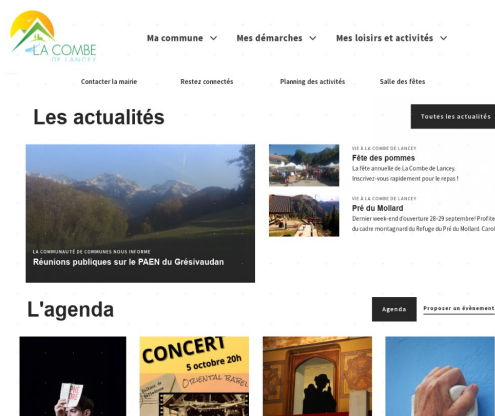
Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.** Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la mairie :
04.76.71.40.96

Le Conseil Municipal en action(S)

Le site web de la mairie fait peau neuve !



Profitant d'une solution logicielle financée par la Communauté de Communes le Grésivaudan, nous avons effectué une refonte complète du site de la mairie. Le site se veut visuellement plus agréable et plus simple, celui-ci est surtout plus adapté aux équipements de consultation actuels comme les téléphones portables et les tablettes.

Ainsi, depuis la page d'accueil, vous pouvez accéder à trois menus principaux: "Ma commune", "Mes démarches" et "Mes loisirs et activités" qui vous permettront de consulter l'ensemble des pages à partir de ces thématiques. Également depuis la page d'accueil, sont visibles les actualités communales et l'agenda des activités locales.

Travaux

Les intempéries du 25 juin 2024, ont provoqué un glissement de terrain sous le hameau du Mont entraînant un débordement du ruisseau de la Gorge. Plus bas c'est le ruisseau de la Rue qui a causé d'autres dégâts plus bas au niveau de la Rue et du Mas Montacol. Outre les travaux d'urgence réalisés, il reste encore des travaux à prévoir pour la remise en état complète des chaussées (Mur de soutènement à Montacol, route des Chappes, création de plage de dépôt au ruisseau de la Gorge, stabilisation du terrain sous la route du Mont,...)

Travaux prévus au budget 2024 et en partie réalisés

Voirie

Comme chaque année, des segments de routes communales sont aménagées. Pour cette année ce sont :
- Mas Montacol : réfection du chemin de Lancey (vers la station d'épuration), mise en place de deux "coussins berlinois" route de Montacol, réfection de la route de Carrilière.
- Mas Jullien et Le Mont : gestion des eaux pluviales et réalisation d'un tapis enrobé du chemin de l'Alambic et du chemin de la Charrière pour lequel une participation financière avait été prévue au PLU par une majoration de la taxe d'aménagement.

Aménagements

- Croix de Revollat : réalisation du parking et installation de mobilier
- Local technique : aménagement d'une pièce isolée pour le rangement et les petits travaux
- Annexe mairie : finitions de l'intérieur et sécurisation des abords
- Cantine : aménagement d'une plate-forme de compostage pour les déchets alimentaires.

Cimetière avant après



Les comptes rendus des Conseils Municipaux sont consultables sur le site internet et disponibles en mairie.

Vie sociale et associative



Votre enfant entrera en Petite Section ? Vous venez de vous installer à La Combe de Lancey ?

Nous vous accueillons dès maintenant à la mairie pour procéder à l'inscription administrative.

Renseignements : 04.76.71.40.96 - mairie@lacombedelancey.fr

Focus sur l'ACCA

Un grand merci aux chasseurs de la Combe qui entretiennent nos chemins d'altitude.

En effet, en échange de l'accès aux forêts

communales, les chasseurs organisent chaque année l'entretien des alpages ou des chemins d'accès aux parcelles de forêt. Ainsi en 2024, ils ont refait les renvois d'eau du chemin entre le Clos et le Pré du Mollard, celui qui va du Pré du Fourneau à Reneuv et enfin celui du Pré du Fourneau à Pré Raymond.

L'association Communale de Chasse Agréée (ACCA) compte entre 50 et 60 adhérents, organisés en 5 ou 6 équipes de chasse.



JOURS DE CHASSE

- * Les jours de chasse sont les **mardis, jeudis, samedis et dimanches .. ainsi que les jours fériés** (si ils tombent un lundi ou mercredi) et le 1er lundi suivant le dimanche de l'ouverture.
- * Les jours de **fermeture** sont les **lundis, mercredis et vendredis**, sauf les lundis et mercredis où la chasse est ouverte en zone de montagne.
- * **Le vendredi est toujours un jour non chassé même s'il est**

DECHETS

Le broyeur thermique sera dans notre commune du 30 octobre au 11 novembre. Préparez vos tas de branches (jusqu'à 10cm de diamètre), préparez votre dossier et contactez la mairie pour réserver !

Et pour obtenir un composteur, 4 dates sont prévues avant l'hiver : 23 octobre (Villard-Bonnot), 6 novembre (Saint Nazaire Les Eymes), 15 novembre (La Terrasse) et 30 novembre (Le Versoud).

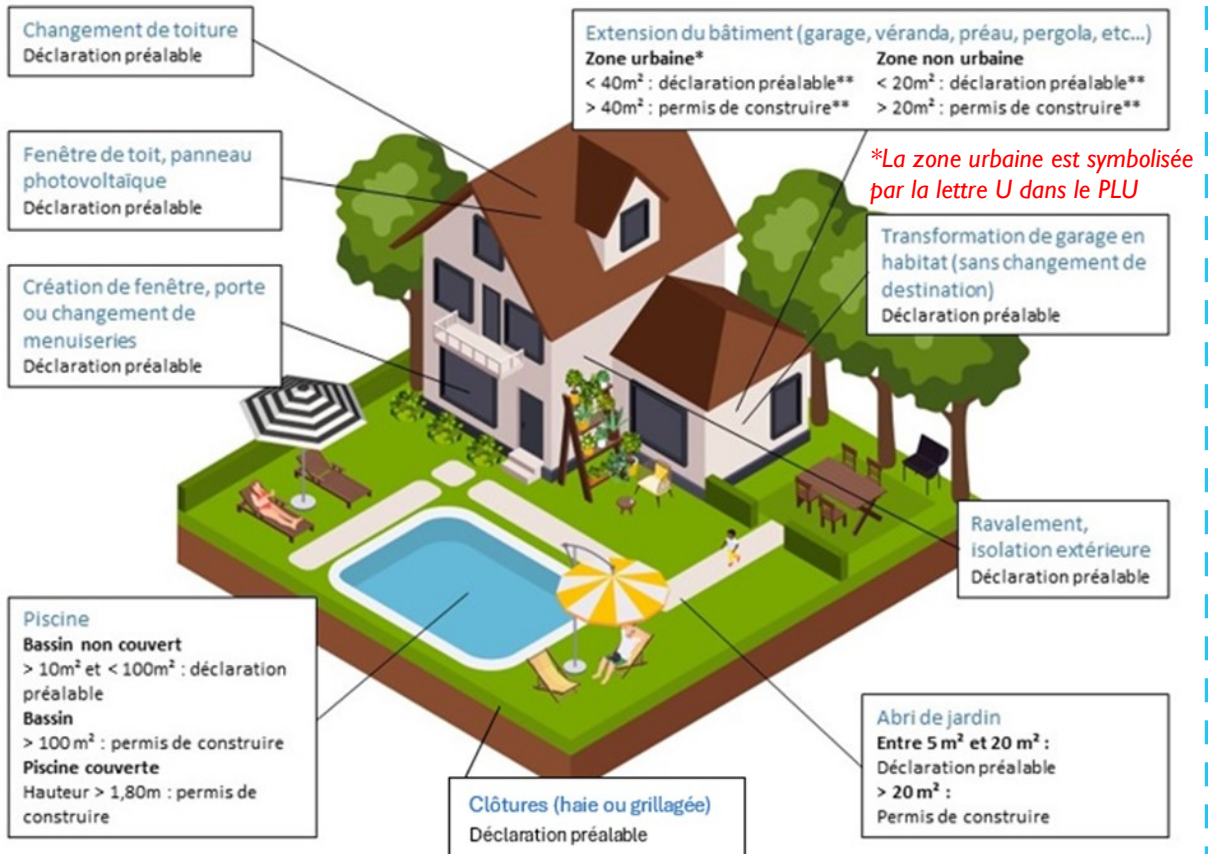
Pour plus d'infos flashez ce QR code qui vous mènera sur le site déchets du Grésivaudan.



Bien vivre ensemble : Les règles d'urbanisme

En France, le droit des sols est réglementé par le Code de l'urbanisme. Par principe, « tout projet de construction doit être autorisé avant d'être réalisé ». Voici un petit rappel des différentes démarches selon les travaux envisagés.

(N'hésitez pas à consulter le site internet ou à contacter la mairie avant réalisation de votre projet).



**Pour les permis de construire dépassant les 150m² de plancher ou les permis et déclarations préalables amenant la surface de plancher existante à dépasser les 150m² de plancher, le recours à l'architecte est obligatoire.

JUMELAGE



La commune est jumelée depuis 2002 avec la batterie Belledonne du 93ème Régiment d'Artillerie de Montagne (93ème RAM).

Dans ce cadre, le 1^{er} Août dernier, le parc du Château a été le lieu de célébration d'une remise de brevet militaire.

De leur côté le 93ème RAM est présent chaque année à la Combe de Lancey lors de la cérémonie du 11 novembre



La vie du village : rétrospective...

Cinétoiles

Une recette qui fait ses preuves :

- un beau film tout public "*Le petit Nicolas - Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux*"
- + une buvette et des douceurs (merci les Petits Combinois !)
- + un public au rendez-vous

= une belle soirée de rentrée qui a réuni les habitants d'ici ... et d'ailleurs !



Olympiades 2024 !

Jeudi 27 juin 2024, les enfants de l'école ont participé aux olympiades. Par équipe, représentant chacune un continent, les enfants ont défilé entre l'école et le city stade, arborant fièrement la flamme olympique et leur drapeau. Les 5 équipes ont participé à différentes épreuves sportives telles que touch'rugby, parcours, lancers, courses, etc... Les festivités se sont prolongées le lendemain avec le repas de fin d'année de la cantine également olympique !



Les jeunes pompiers combininois ont la parole

Pourquoi et comment devient-on pompier volontaire ? Hugo, Maxence et Nicolas, jeunes habitants de La Combe de Lancey nous expliquent.

Comment vous est venue l'idée de devenir pompier volontaire ?

Maxence et Hugo, pompiers depuis 2ans 1/2 : un peu par hasard, en discutant avec un voisin pompier ... et parce qu'on avait envie de se rendre utile.

Nicolas, pompier depuis 4 ans : depuis très jeune, j'ai voulu m'engager dans l'aide aux autres. J'ai donc naturellement commencé à la Croix Rouge et maintenant je suis pompier !

Quelles sont les étapes pour devenir pompiers ?

Voilà nos conseils : tout d'abord, ne pas hésiter à discuter avec des personnes qui sont déjà pompiers volontaires. Ensuite, aller à la caserne assister à des manœuvres. La formation proprement dite, de 5 semaines à faire en 3 ans max, est axée sur le secours à la personne et les incendies

Comment concilier-vous votre vie personnelle avec celle de pompier volontaire ?

Chaque pompier a l'obligation de suivre 30h de manœuvre par an dans sa caserne. C'est vraiment là qu'on apprend avec toute l'équipe ! L'organisation est souple et on arrive toujours à s'arranger pour participer aux manœuvres.

Et bien sûr, il faut être "disponible" en cas d'appel pour une intervention.

Maxence : ce n'est pas toujours évident d'être disponible quand on est étudiant loin de chez soi ! Par exemple, je n'étais pas ici lors des intempéries

du 25 juin dernier.

Hugo : c'est vrai que cette nuit-là, nous n'avons pas arrêté, principalement pour pomper l'eau qui inondait les logements ou dégager les buses qui débordaient comme au-dessus de la mairie !

Quelles interventions vous ont le plus marqué jusqu'à présent ?

Hugo et Maxence : bien que novices, nous avons effectué plusieurs interventions d'aide aux personnes et lors des orages, il a fallu éteindre les feux sur poteaux électriques et dégager les routes

Nicolas : étant affecté à Échirrolles en plus de St Mury, j'ai l'occasion de faire de nombreuses interventions : accidents de la route, aides aux personnes gravement atteintes, feux urbains. Heureusement que l'équipe est là pour nous aider à surmonter les moments difficiles.

Et la vie à la caserne ?

Tous : c'est impressionnant comme nous avons été vite intégrés et bien accompagnés par Jacky Curt le chef de caserne et la quinzaine de pompiers ! Nous sommes comme une grande famille très soudée et c'est important pour être efficaces dans nos missions.

En conclusion ?

Nous ne regrettons vraiment pas notre engagement ! être Pompier n'est pas seulement pratiquer des gestes techniques mais c'est aussi un apprentissage de la vie : maîtrise du danger et de la sécurité, réactivité, ouverture d'esprit, travail d'équipe.

La caserne recrute ... n'hésitez pas à venir nous voir pour en discuter !



Bulletin Municipal de La Combe de Lancey

56 Place du Boÿs
38190 La Combe de Lancey

Tél: 04 76 71 40 96
Astreinte : 06 30 91 16 42
(en cas d'extrême urgence)

mairie@lacombedelancey.fr
www.mairiedelacombedelancey.fr

(Imprimé par nos soins)